FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES 2010 DU PALAIS-GALLIEN, **BORDEAUX**

Dossier de presse



Photo: Guillaume Brunato. L'atelier de l'image

CONTACTS PRESSE

Mairie de Bordeaux

Nicolas CORNE / Maryvonne FRUAUFF n.corne@mairie-bordeaux.fr / m.fruauff@mairie-bordeaux.fr

Tél: 05 56 10 20 46 Fax: 05 56 10 21 76 www.bordeaux.fr

Préfecture Aquitaine

Sophie BILLA
Bureau de la Communication
Interministérielle
communication@gironde.pref.gouv.fr
Tél: 06 07 62 05 99 / 05 56 90 60 18

Fax: 05 56 90 60 30 www.aquitaine.pref.gouv.fr

Sylvain NADAU

Direction régionale des affaires culturellesAquitaine sylvain.nadau@culture.gouv.fr

Tél: 05 57 95 02 53

Institut Ausonius

Carole BAISSON Maison de l'Archéologie 8, esplanade des Antilles 33607 Pessac Cedex Tél: 05 57 12 46 51 http://ausonius.u-bordeaux3.fr



SOMMAIRE

Presentation	4
Fouilles archéologiques et valorisation du site	5
Le Palais-Gallien	7

Ausonius 8

Mairie de Bordeaux

Direction Générale des Affaires Culturelles

9

Ministère de la Culture et de la Communication Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine

Atlas historique de Bordeaux 10

PRÉSENTATION

Mise en œuvre d'un programme d'étude et de mise en valeur du Palais-Gallien à Bordeaux

La Ville de Bordeaux, l'Etat et l'Institut Ausonius engagent, à partir du 14 juin, des opérations de fouille archéologique et de mise en valeur du site du Palais-Gallien. Ces actions s'inscrivent dans une convention, conclue pour une durée de trois ans. en faveur de l'étude, de la restauration et de la mise en valeur du Palais-Gallien à Bordeaux.

Un programme ambitieux

La Ville de Bordeaux, l'Etat et l'Institut Ausonius (Unité mixte de recherche CNRS—Université Michel de Montaigne-Bordeaux 3) ont signé, le 15 février 2010, une convention pour un programme de recherche sur l'étude et la compréhension du Palais-Gallien.

Ce programme comporte quatre objectifs principaux :

- > dater l'amphithéâtre de façon précise ;
- > étudier son évolution, ainsi que celle du quartier, de l'Antiquité jusqu'à nos jours ;
- > mettre en lumière l'originalité des techniques de construction utilisées;
- > proposer une **restitution numérique** et en 3D (trois dimensions) de l'édifice.

Début des fouilles archéologiques le 14 juin

Deux campagnes de fouilles archéologiques conduites avec la participation des étudiants de l'Université de Bordeaux sont programmées du 14 au 30 juin, puis du 2 au 27 août. Ces fouilles ont pour objectif de remettre au jour une partie des vestiges découverts, puis réenfouis, à la fin du XIXe siècle, et de collecter des informations nouvelles sur la date et les techniques de construction de l'amphithéâtre. Pour cela, les archéologues réaliseront un premier sondage dans l'axe du couloir d'accès principal – depuis l'arène jusqu'à l'extérieur – et un second sous une partie des anciens gradins en bois.

Des actions ciblées et gratuites en direction des publics

Afin de favoriser la connaissance du patrimoine archéologique et historique de Bordeaux, un service d'accueil, des visites régulières des fouilles et du site, ainsi qu'une information sur l'évolution du chantier sont proposés gratuitement au public. La seconde campagne de fouilles, au mois d'août, s'accompagne d'un chantier de bénévoles organisé par l'association Adichats en collaboration avec l'Office de Tourisme de Bordeaux.

Un programme d'étude et de recherche engagé pour trois années

Parallèlement aux campagnes de fouilles archéologiques, plusieurs travaux historiques et archéologiques ont d'ores et déjà été engagés :

- > établir le bilan historiographique des recherches effectuées sur le Palais-Gallien depuis le XIXe siècle ;
- > établir le recensement en archives (municipales, départementales et nationales) des documents et des représentations graphiques liés à l'histoire de l'amphithéâtre depuis le Moyen Âge ;
- > compiler les **légendes anciennes et modernes** associées au site :
- > effectuer des relevés précis au tachéomètre laser – des vestiges en vue de la modélisation 3D. Le programme d'étude, de restauration et de mise en valeur du Palais-Gallien à Bordeaux, défini pour une durée de trois ans, bénéficie d'un financement de 135.000 € pour l'année 2010, assuré à 50% par l'Etat (Ministère de la Culture et de la Communication) et à 50% par la Ville de Bordeaux.

Visite gratuite du chantier de fouilles archéologiques:

tous les jours sauf le samedi et le dimanche, du 14 au 30 juin puis du 2 au 27 août à 14h30, 15h30, 16h30.

Visite gratuite du site Palais-Gallien : tous les jours du 1er juin au 30 septembre de 14h à 19h.

Renseignements

Mairie de Bordeaux (Direction Générale Des Affaires Culturelles): 05 56 10 25 93 Office de Tourisme de Bordeaux: 05 56 00 66 08

Le Palais-Gallien

Amphithéâtre romain, de forme elliptique, mesurant 130 mètres sur 110 mètres, classé monument historique depuis 1840, il est le seul vestige encore visible de l'antique Burdigala gallo-romaine. On estime qu'il a été édifié entre le milieu et la fin du ler siècle ap. J.-C. Construit avec des murs de moellons et de briques, équipé de gradins en bois, il pouvait accueillir environ 22 000 spectateurs venus assister à des jeux et à des combats de gladiateurs. C'est au Moyen Age que le monument, désigné auparavant sous le terme d'Arènes, prit le nom de Palais-Gallien. Il devrait son nom, dit-on, à Galiène, épouse légendaire de Charlemagne, mais d''autres sources, plus tardives, mettent cette appellation en rapport avec l'empereur Gallien (253 à 268), sous le règne duquel il aurait été construit. Abandonné vers la fin du IIIe siècle ap. I.-C., le monument s'est dégradé avec le temps, jusqu'au début du XIXe siècle, où une prise de conscience

de sa valeur a permis d'en sauver les vestiges.

FOUILLES ARCHEOLOGIQUES SUR LE SITE

A l'heure où Bordeaux profite de ses nouveaux aménagements urbains, la revalorisation du patrimoine est en perpétuelle innovation. Le Palais-Gallien, seul vestige actuellement visible du *Burdigala* gallo-romain, fait l'objet de nombreuses fouilles, études et recherches en vue d'établir un historique précis et entamer une rénovation de ce monument historique bordelais.

Iconographie







- I Anonyme, *Civitatis burdigalensis in Aquitania*, XVI^e siècle Gravure – Bordeaux, Archives municipales – XL-B/23 Photo Bernard Rakotomanga
- 2- Joseph Basire, Vue des ruines du Palais-Gallien, 1796 Aquarelle - Bordeaux, musée des beaux-arts — BX-E-637 Photo Lysiane Gauthier
- 3-Vue du Palais-Gallien. Photo : Guillaume Brunato. L'atelier de l'image

Nature du programme

Le projet d'étude et de mise en valeur du Palais-Gallien, étalé sur trois années, s'élève, pour 2010, à un montant total de 135 000 €, financé à 50% par l'Etat et à 50% par la Ville de Bordeaux.

Le programme, axé autour de l'histoire et l'architecture du Palais-Gallien, s'articule autour de quatre objectifs principaux :

- > Dater l'édifice de façon précise ;
- > Étudier son évolution ainsi que celle du quartier, de l'Antiquité jusqu'à nos jours ;
- > Mettre en lumière l'originalité des techniques de construction utilisées ;
- > Proposer une restitution 3D de l'édifice.

L'opération actuelle prévoit la mise en place d'un programme de travail scientifique portant sur plusieurs travaux historiques et archéologiques axé sur les points suivants :

- > Etablir un bilan historiographique des recherches effectuées sur le Palais Gallien depuis le XIX^e siècle ;
- > Faire un recensement global de toutes les représentations existantes de l'amphithéâtre ;
- > Rechercher en archives (municipales, départementales et nationales), ainsi que par une analyse du parcellaire, les éventuelles préoccupations d'époque médiévale, moderne et contemporaine de l'édifice. Cela permettra de restituer l'évolution diachronique de ce quartier urbain après l'époque romaine;
- > Mettre en place une fouille archéologique d'un mois et demi par an, durant l'été, visant à établir un grand transect stratigraphique de l'édifice en cherchant à résoudre le problème de la datation de l'amphithéâtre;
- > Mener une étude des techniques de construction mises en œuvre ;
- > Faire une étude architecturale totale du monument (y compris des éléments conservés chez les particuliers) ;
- > Publier un bilan de toutes ces nouvelles recherches au sein d'une synthèse scientifique, le projet aboutissant à une publication de l'ensemble des données sur le site aux éditions Ausonius;
- > Restituer le Palais Gallien en 3D, s'appuyant d'une part sur les relevés de terrain et d'autre part sur les avancées des archéologues ainsi que sur l'analyse des données iconographiques et textuelles collectées sur le site du Palais-Gallien.

Des fouilles ouvertes à la visite

Le site sera accessible aux étudiants dans le cadre de leur formation et permettra de concevoir un suivi pédagogique et culturel de l'opération. Ce sera un lieu d'étude et de formation pour les étudiants en histoire et archéologie, qui pourront effectuer leur stage pratique de validation de diplôme.

Le chantier archéologique fait l'objet d'un grand nombre d'initiatives pour restituer les informations au grand public et ainsi permettre une relation plus étroite et une collaboration entre chercheurs et public. Pour favoriser l'accès du plus grand nombre à l'archéologie et à l'histoire de la ville, un service d'accueil, des visites régulières des fouilles et du site, ainsi qu'une information sur l'évolution du chantier sont proposés au public.

Un chantier de bénévoles avec Adichats

La mise en place d'un chantier de restauration sur le site du Palais-Gallien permettra à 16 bénévoles de participer de façon active à la compréhension du site, à sa restauration et à sa mise en valeur. Deux groupes, composés de huit jeunes russes présents dans le cadre de l'année de la Russie et du jumelage avec Saint-Pétersbourg, de jeunes français et étrangers, dont les âges, les parcours et les horizons sont très diversifiés, se succéderont afin d'établir les relevés des abords du site ainsi que de nettoyer et re-maçonner l'un des murs d'enceinte.

L'association Adichats a pour objectif la sauvegarde et la mise en valeur du patimoine ; elle est affiliée à la Ligue de l'Enseignement et agréé par les deux ministères de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse et des Sports.

Quand les seniors se souviennent...

Parallèlement aux travaux archéologiques, une collecte de témoignages sur ce monument sera lancée auprès des seniors bordelais.

Légendes, souvenirs et récits contribueront à sauvegarder une partie du patrimoine bordelais. Pour participer à ce recueil de témoignages, les seniors sont invités à contacter le 05 56 10 25 93. D'autre part, afin de prolonger ces échanges intergénérationnels, les étudiants en archéologie et les jeunes volontaires du chantier de bénévoles prendront leurs repas au Club Senior Albert-Barraud.

Ce projet de collecte de mémoire a été élaboré en partenariat entre la Direction Générale des Affaires Culturelles et la Direction du Pôle Senior de la Ville de Bordeaux.

LE PALAIS-GALLIEN

Présentation historique

Situé à la lisière du territoire municipal de *Burdigala*, l'amphithéâtre n'offre aujourd'hui que la porte monumentale et les amorces elliptiques qui supportaient les gradins de bois de la *cavea*.

Burdigala est fondée au Ille siècle av. J.-C. par les Bituriges Vivisques, peuple gaulois originaire de la région de Bourges. En 56 av. J.-C., Rome établit sa domination sur l'Aquitaine et fait de la cité le plus important centre administratif du Sud-Ouest. Libre de toute enceinte, Burdigala s'étend rapidement vers les plateaux où elle se développe et finit par devenir une des villes les plus opulentes de la Gaule. De nombreux édifices sont construits (aqueducs, thermes, forum, temple...), dont les seuls vestiges encore visibles aujourd'hui sont les ruines de l'amphithéâtre du Palais-Gallien, situé en dehors des remparts de la ville tardive.

Son nom actuel provient de deux interprétations anciennes erronées. Au Moyen Âge, on considérait que le *Palacium Galiane* abritait les restes d'un palais que Charlemagne aurait fait construire pour son épouse légendaire Galiène. Cette légende est abandonnée dès la fin du XVIe siècle au profit d'une réalité plus historique. Les ruines sont identifiées avec raison à celle d'un amphithéâtre antique, mais elles sont alors, à tort, associées à Gallien, empereur des années 260 ap. J.-C.

Malgré le bon état de conservation du monument — certaines parties du mur périphérique sont conservées sur une hauteur de près de 20 m —, l'histoire de cet amphithéâtre reste mal connue. Généralement datée vers 200 ap. J.-C., à l'époque où *Burdigala* devient peutêtre capitale de la province romaine d'Aquitaine, sa construction pourrait en fait être plus ancienne. Implanté en bordure de la ville antique, il servait d'arène aux combats de gladiateurs. Long d'environ 132 m et large de plus de 110 m, il pouvait accueillir quelque 22 000 spectateurs, avec des gradins aménagés en bois.

Dès le début du Moyen Âge, le site est peu à peu abandonné. Ses ruines s'élèvent au milieu des vignes dépendant de l'église Saint-Seurin, toute proche. Quelques siècles plus tard, à l'époque moderne, il devient un lieu de promenade, mais aussi de débauche. Il sert alors de repères aux duellistes et aux prostituées, avant d'être transformé en dépotoir. Dès 1793, la Municipalité, endettée, décide de lotir le Palais-Gallien et d'en vendre les terrains. C'est de cette époque que date la construction du quartier.

Pourtant, les risques de destruction encourus par les vestiges de l'amphithéâtre conduisent à l'édiction de deux arrêtés préfectoraux, en 1800 et 1807. Dès lors, ils font l'objet d'une attention scientifique accrue. Classé Monument historique en 1840, confirmé en 1911, le Palais-Gallien fait l'objet de fouilles officielles en 1864, puis de travaux de consolidation et de mise en valeur par l'architecte Charles Durand, entre 1886 et 1889.

L'édifice demeure cependant mal connu et les dernières fouilles archéologiques, dirigées par le Professeur Robert Etienne, ont été menées entre 1953 et 1964.

Architecture

L'amphithéâtre de Bordeaux est bâti sur une structure creuse. Depuis le XVIII^e siècle, les quatre cinquièmes de la surface de l'amphithéâtre étaient occupés par des constructions parasites. Néanmoins, la façade de la porte principale nord-ouest est en grande partie conservée.

On rentrait dans son enceinte par deux portes, les gradins en bois supportés par une ossature en bois prenaient place dans un ensemble de 7 ellipses concentriques composées de 64 travées.

Les parois verticales étaient bâties en *opus mixtum* où alternent sept rangs de moellons avec trois arases de brique. Le sol au rez-de-chaussée est au niveau de l'esplanade extérieure et toutes les galeries supérieures, tous les escaliers d'accès aux étages étaient en bois.

L'état des vestiges permet de restituer approximativement la surface de l'édifice : d'une longueur d'environ 132,30m et d'une largeur de 110m, il pouvait accueillir jusqu'à 22 000 spectateurs. L'arène quant à elle mesurait environ 70m de longueur pour 47m de largeur.

Les vestiges présentent des éléments intéressants du bâtiment : l'arrondi du mur extérieur et son élévation en arcade sur trois niveaux.

L'ensemble est construit en brique et en pierre.

L'INSTITUT AUSONIUS

Présentation

L'Institut Ausonius est une équipe de recherche (UMR 5607 CNRS-Université de Bordeaux) associant des chercheurs et des enseignants-chercheurs travaillant dans les deux domaines de l'Antiquité et du Moyen Âge et qui couvre de ce fait une vaste aire chronologique allant de la protohistoire à la fin du XIVe siècle. Pluridisciplinaire depuis ses origines, le laboratoire comprend des historiens, des archéologues et des spécialistes des textes anciens. Devenu l'une des toutes premières formations nationales et reconnu au niveau européen, Ausonius se caractérise notamment par une riche tradition d'intervention archéologique (opérations de terrains, fouilles et prospections, chantiers-écoles), étayée par un positionnement clair sur certains secteurs bien identifiés : les antiquités nationales dans tout le grand Sud-Ouest ; la péninsule Ibérique ; l'Asie Mineure, la Tunisie, l'Adriatique. Ausonius est appelé à jouer un rôle majeur dans la structuration de l'archéologie sur le site bordelais avec le rapprochement, inscrit au plan Campus et prévu pour 2011, de trois équipes de Bordeaux I et de Bordeaux 3 travaillant dans ce domaine (Ausonius, PACEA, CRPAA) et la création d'une Fédération des Sciences Archéologiques.

Plate-forme technologique 3D

Ausonius s'est doté d'une plate-forme technologique 3D du CNRS pour le patrimoine et l'archéologie (PFT3D), dont la mission principale est de promouvoir l'utilisation des technologies de la 3D en tant qu'outil de la recherche et non pas seulement comme moyen d'illustration. Une cellule de transfert (ARCHEOTRANSFERT), adossée au laboratoire, renforce l'équipe par la présence d'ingénieurs 3D spécialisés en modélisation et en scannographie laser 3D; son rôle est de faciliter l'accès des entreprises et des collectivités territoriales aux dernières techniques d'imagerie 3D et d'offrir des prestations étayées par les dernières avancées historiques ou archéologiques. Actuellement, l'un des enjeux majeurs est l'archivage et la pérennisation des données numériques 3D liées au patrimoine : c'est pourquoi la PFT3D, avec l'aide du Conseil régional d'Aquitaine, a pris l'initiative de créer un conservatoire national des données 3D du patrimoine.

MAIRIE DE BORDEAUX

Direction Générale des Affaires Culturelles

Au sein de la Direction Générale des Affaires Culturelles, le service patrimoine est rattaché à la Direction du Développement et de l'Action Artistique. Ce service a en charge l'étude, l'inventaire, la mise en valeur et l'animation du patrimoine de la ville en liaison avec le classement UNESCO et le label «Ville d'Art et d'Histoire ». Dans ce cadre, il organise, chaque année, les Journées Européennes du Patrimoine. Il assure la maîtrise d'ouvrage pour tous les travaux de restauration, d'entretien et de mise en valeur des édifices patrimoniaux et lieux de culte appartenant à la ville, et engage des programmes de restauration sur les Monuments Historiques.

L'inventaire des objets mobiliers dans l'espace public et dans les édifices cultuels appartenant à la ville est actuellement en cours.

Le suivi et l'animation des chantiers archéologiques fait aussi partie de ses compétences ainsi que la protection du patrimoine, tant au niveau technique que réglementaire.

Le service effectue de nombreuses recherches historiques, rédige des documents patrimoniaux, met à l'honneur les grandes personnalités bordelaises et répond aux multiples questions des particuliers et chercheurs français et étrangers.

Ces missions sont assurées en étroite liaison avec les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, en particulier la Conservation Régionale des Monuments Historiques et le Service Régional de l'Archéologie.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine

La politique de l'État en faveur des patrimoines s'articule autour de trois finalités principales :

> rendre accessibles au plus grand nombre les œuvres capitales de l'humanité et de la France ;

> sauvegarder, protéger, enrichir et mettre en valeur le patrimoine culturel dans toutes ses composantes ;

> encourager les initiatives culturelles locales, développer les liens entre les politiques culturelles de l'État et celles des collectivités territoriales.

La mise en œuvre de cette politique est confiée au Ministère de la Culture et de la Communication, qui poursuit une double mission en faveur du patrimoine archéologique en s'appuyant, dans chaque région, sur l'action de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), service déconcentré placé sous l'autorité du Préfet de région : conserver et protéger ce patrimoine ; le recenser, l'étudier et le valoriser auprès des publics les plus larges et divers possibles.

Le service régional de l'archéologie, qui constitue l'un des services patrimoniaux de la Drac, est chargé de mettre en œuvre, sur le territoire de la région, la politique de l'Etat en matière d'archéologie et plus particulièrement d'inventorier, d'étudier, de protéger, de conserver et de promouvoir le patrimoine archéologique d'Aquitaine.

INVENTORIER : la carte archéologique

Le recensement est le travail préliminaire. A cet effet, sont recensés les sites et les vestiges des cinq départements d'Aquitaine. Ils alimentent la base de données nationales Patriarche (30 000 entités) qui constitue la "carte archéologique" d'Aquitaine.

ETUDIER : la recherche programmée

Annuellement, le service régional de l'archéologie prépare la programmation de la recherche de terrain, puis assure le contrôle scientifique et le suivi des fouilles autorisées. Il dirige celles exécutées par l'Etat.

PROTEGER: l'archéologie préventive

Le service est chargé de veiller à l'application de la législation et de la réglementation sur les fouilles. Il contrôle l'utilisation du sol et du sous-sol en instruisant les dossiers d'études d'impact relatifs aux aménagements urbains et ruraux, aux carrières, aux plans locaux d'urbanisme (PLU), aux permis de construire, etc.

Il définit les zones de sensibilité archéologique, met en place les opérations d'archéologie préventive (diagnostics et fouilles), définit les cahiers des charges, donne les prescriptions et assure le contrôle scientifique des opérations.

CONSERVER : les dépôts de fouille

Le service régional de l'archéologie contrôle les dépôts de fouilles, met en œuvre la politique de conservation des collections issues des fouilles avant leur affectation dans un musée et gère les archives de fouille.

PROMOUVOIR

La promotion de l'archéologie régionale est le cinquième volet des missions du service. Il organise à l'intention de la collectivité scientifique des expositions, des congrès, des colloques, participe et aide à leur publication. Des actions en direction d'un plus large public sont également menées : visites de chantiers de fouilles, conférences, expositions, etc. Pour le public scolaire, des "classes Patrimoine" ainsi que des "ateliers Patrimoine" sont organisés.

ATLAS HISTORIQUE DE BORDEAUX

D. Barraud, R. Leulier et L. Maurin, "Palais-Gallien/Arènes", dans S. Lavaud (coord.), Atlas Historique de Bordeaux, vol. III, Ed. Ausonius/Aquitania, Bordeaux, 2009, p. 53-57

BORDEAUX - SITES ET MONUMENTS

TYPOLOGIE	PUBLIC spectacles-divertissements	
Coord plan	J16 ; J17 ; K16 ; K17 (9)	
Localisation	rue de la Trésorerie (du Docteur Albert-Barraud)	
Chronologie	Construction fin I"-début II" s.	Abandon/destruction

PALAIS-GALLIEN / ARÈNES

Dany Barraud, Renée Leulier, Louis Maurin

BIBLIOGRAPHIE

Bimard de la Bastie (1737): "De l'amphithéâtre de Bordeaux, vulgairement appelé le Palais Galiène", Histoire de l'Académie des inscriptions, t. 12 (planche reproduite par Jullian 1895).

Brutails, J.-A. (1913): "Notes sur le Palais Galien", Revue des Études Anciennes, t. XV, 285-288.

Coupry, J. (1954-1965): "Informations archéologiques", *Gallia*, n° 12, 202-206; n° 15, 1957, 243-246; n° 19, 1961, 369-370; n° 23, 1965, 413 (d'après R. Étienne).

Courteault, P. (1915): "Tourny et le Palais-Gallien", Revue historique de Bordeaux, t. XVIII, 107.

Demont, E. et M. Favreau (2006): Herman van der Hem (1619-1649), un dessinateur hollandais à Bordeaux et dans le Bordelais au xvir siècle. Catalogue raisonné des dessins, Camiac-et-Saint-Denis, t. 1, 61-64; t. 2, 19-26, fig. 16-23.

Étienne, R. (1962): Bordeaux antique, t. I, Histoire de Bordeaux, sous la dir. Ch. Higounet, Bordeaux, 191-195.

Étienne, R. (1959): "La vente du Palais-Gallien, 1793-1811", X° congrès d'Études Régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest, Question d'histoire girondine, Paris, 237-248.

Étienne, R. et M. Fincker (1987): "L'amphithéâtre de Bordeaux ou Palais-Gallien", Dossiers histoire et archéologie, n° 116, 68-71. Si l'on en croit C. Jullian, l'amphithéâtre aurait été construit à l'époque de Gallien (proposition émise depuis É. Vinet), ou vers le milieu du III^e siècle. R. Étienne préfère l'époque sévérienne, celle de l'apogée de Burdigala. Si le monument dont les restes sont actuellement visibles est d'époque sévérienne, J.-Cl. Golvin serait enclin à supposer que la ville a possédé antérieurement un autre amphithéâtre (ou un théâtre-amphithéâtre). Mais on ne possède sur ce point aucun indice.

L'originalité de la construction (emploi massif du bois, opus mixtum) et, par suite l'absence d'éléments de comparaison, ne permettent pas de proposer avec sûreté une datation, même approximative. Les maçonneries ont le même aspect que le rempart du Bas-Empire, à cela près que la scansion des arases de briques est un peu plus serrée dans l'amphithéâtre et que, dans le rempart, les files de briques sont un simple parement. L'opus mixtum, associant moellons et briques, est certes connu dans plusieurs amphithéâtres italiens, mais il s'agit, soit de réfections plus ou moins régulières, soit, surtout, de briques associées à l'opus reticulatum, suivant une mode assez répandue à l'époque d'Hadrien, donc un appareil très différent de celui de Bordeaux.

Étienne, R. (1990): "Un débat révolutionnaire, propriété privée, propriété publique au Palais-Gallien", XLII" congrès d'Études Régionales de la Fédération Historique du Sud-Ouest, Révolution en Aquitaine. De Montesquieu à Frédéric Bastiat, Bordeaux, 619 et suiv.

Golvin, J.-Cl. (1988): L'amphithéâtre romain, essai sur la théorisation de sa forme et de ses fonctions, Bordeaux, t. 1, 213-214; t. 2, pl. XXI, 9 (en part. t. 1, 213-214, n° 188).

Jullian, C. (1890): Inscriptions romaines de Bordeaux, Bordeaux, t. 2, 560-561, pl. XII et XIII.

 — (1895): Histoire de Bordeaux depuis les origines jusqu'en 1895, Bordeaux, 32.

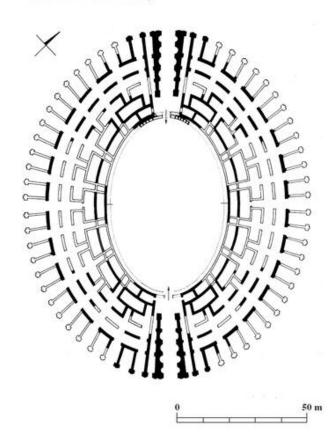
Lhéritier, M. (1920), L'intendant Tourny (1695-1760), Paris, t. II, 298.

Maffre Ph. (1993): "Un projet de restauration de la porte orientale d

Maffre, Ph. (1993): "Un projet de restauration de la porte orientale du Palais-Gallien au XVIII" siècle", Revue archéologique de Bordeaux, t. LXXXIV, 191-194.

Pariset, F.-G. (dir.) (1968): Bordeaux au XVIIF siècle, t. V, Histoire de Bordeaux, sous la dir. Ch. Higounet, Bordeaux, 458, 575.

Valensi, L. (1970): Bordeaux, 2000 ans d'histoire, Bordeaux (catalogue d'une exposition), 39-41 (références de diverses vues du Palais Gallien du xvir au xviir siècle).



 Plan du Palais-Gallien; en noir, les structures existantes ou attestées par la documentation prérévolutionnaire (Golvin 1988, pl. XXI).

On pourra cependant proposer pour la construction de l'amphithéâtre bordelais un terminus post quem : elle a pu intervenir à partir de la haute époque antonine, si l'on retient comme critère de datation cette association de la pierre et des arases de briques. Un petit amphithéâtre italien, celui de Libarna, en Ligurie (Golvin, 127), serait parementé en opus mixtum comparable à celui de Bordeaux (sa structure est cependant toute différente); il a été daté de la fin du res siècle ou du début du 11°. D'une manière générale, c'est à partir de cette époque que l'on connaît, à travers l'Empire romain, diverses constructions employant ce même agencement de matériaux. Pour le Palais-Gallien, la fourchette chronologique demeure donc, dans l'état actuel de la recherche archéologique, très large.

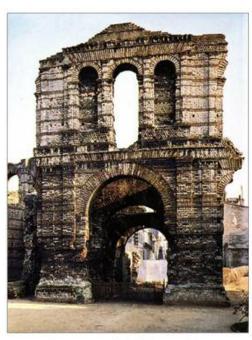
Le Palais-Gallien est le seul monument actuellement visible de Bordeaux gallo-romain, et pourtant il est fort mal connu. Des fouilles y furent entreprises sporadiquement au xixº siècle, notamment en 1888-1889, puis de 1953 à 1963, et des relevés effectués, mais il n'a encore donné lieu à aucune étude approfondie. La connaissance du monument repose avant tout sur la notice publiée par J.-Cl. Golvin en 1988. Ses dimensions (hors tout) sont de 132,30 m x 110,60 m; celles de l'arène : 69,80 m x 46,70 m. À part un léger creusement à l'emplacement de l'arène, il est entièrement construit audessus du sol. Le plan ne dénote pas une grande originalité dans ses principes : sa structure est composée d'une part de murs rayonnants délimitant 64 travées, et d'autre part de sept murs annulaires, le premier correspondant au mur du podium, bordant l'arène, et le dernier à la façade de l'édifice (J.-Cl. Golvin). Il n'y a ni galerie de service derrière le mur du podium, qui devait s'élever à 3 m environ au-dessus de l'arène, ni galerie de circulation à la périphérie, une fois franchies les entrées. Les accès aux escaliers menant aux trois niveaux de la cavea étaient répartis dans les quatre couloirs annulaires intermédiaires. La position théorique de ces escaliers, empruntés par les spectateurs pour gagner leur place, n'a été déterminée que pour les gradins du podium, réservés aux notabilités, et pour la partie basse de la cavea (ima cavea). L'assainissement était assuré par un euripe parementé de tuiles qui courait à la base du mur du podium. Aucun aménagement n'a été reconnu jusqu'ici sous l'arène.

Plus originale est l'architecture des deux grands vomitoires, comme on peut aujourd'hui l'observer dans celui du nordest. Flanqué de deux couloirs latéraux de service sur lesquels ouvraient les *carceres* (équivalents des coulisses), l'accès

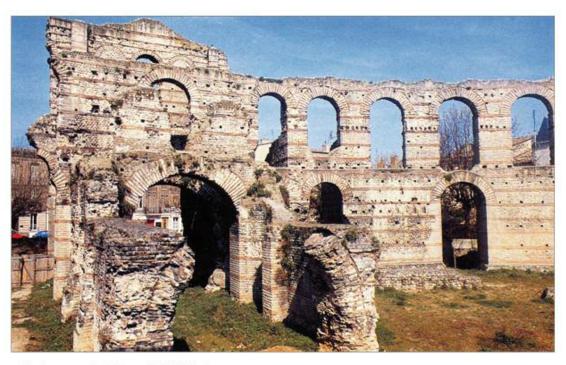
central est orné, sur chaque côté, de quatre grandes niches qui le solennisaient, et il débouchait sur un espace à ciel ouvert formant une cour qui précédait l'arène.

La charpente dénote une première originalité qui a été soulignée de longue date (de la Bastie, cité par Jullian 1890, 562 n.1) et qui explique pour une part le réseau de murs annulaires concentriques particulièrement dense à Bordeaux. Ces murs ne portent aucune trace de l'ancrage des voûtes habituelles qui formaient la base de la maçonnerie de la cavea, mais c'est sur eux qu'était assise l'armature en charpente qui supportait les gradins qui, de ce fait, devaient être eux aussi en bois, comme les planchers des couloirs de circulation à l'intérieur du monument. Cette importance du bois distingue le Palais-Gallien de la plupart des amphithéâtres connus et de tous ceux de la province d'Aquitaine.

Les maçonneries, y compris le mur du podium, sont parementées en moellons de petit appareil scandés, toutes les sept assises, par un alignement de trois briques ; sa pose a rythmé la construction, car il occupe toute l'épaisseur des murs ; ce n'est donc pas un simple parement. Le grand appareil est absent de la construction. L'alternance des moellons et des briques a été employée de manière harmonieuse pour le décor architectural des grandes entrées axiales : la façade



▶ Entrée du vomitoire occidental (cliché P. Bardou).



Vue des maçonneries intérieures (cliché P. Bardou).

comprend au rez-de-chaussée un grand arc encadré par des décrochements de l'opus mixtum qui font ressortir des pilastres d'ordre toscan; au-dessus, un étage avec, sur la même largeur, trois arcs alignés, les deux arcs latéraux formant des niches à fond plat, celui du centre étant ouvert; au sommet, un attique dont seule la base subsiste. Le jeu de l'alternance, de la taille et de la disposition de la pierre et de la brique varie suivant les arcs, les chapiteaux de pilastres, les bandeaux d'entablement, pour souligner l'architecture.

La cause de sa destruction serait "l'invasion de 276", pour C. Jullian: les barbares auraient allumé dans le Palais-Gallien une "superbe flambée", due à l'abondance du bois dans la construction. R. Étienne croit avoir découvert une épaisse couche d'incendie datable de cette époque, correspondant à un incendie destructeur. Aujourd'hui, on ne peut être aussi affirmatif et proposer une date aussi précise. Quoi qu'il en soit, il ne semble pas que l'amphithéâtre ait pu être en fonction après la construction du rempart.

♣ Le tracé de l'arène apparaît encore très nettement sur le cadastre contemporain et la photographie aérienne. L'amphithéâtre a été implanté à l'extrême limite nord-est de l'agglomération antique ; cette situation excentrée est commune à nombre d'amphithéâtres. Le monument est construit alors que le tissu urbain est déjà constitué, et il fallait lui réserver un vaste espace. Il se dresse à la jonction de la ville et de la campagne, et les jeux doivent attirer les habitants de l'une et de l'autre. Dans l'Antiquité, en venant de la campagne, on accédait à l'édifice par la route du Médoc qui passait à proximité et, depuis la ville, par un cardo descendant de la place Gambetta vers l'entrée monumentale sud-est du monument. Au XIVe siècle, le monument, désigné auparavant sous le nom d'Arènes, devient le Palais-Gallien, en raison, croit-on, du succès qu'eut alors une des légendes liées à Charlemagne, qui le dotait d'une épouse nommée Galiène et qui fit attribuer un temps le nom de Palais-Gallien à d'autres amphithéâtres aquitains, ceux de Saintes et de Poitiers. É. Vinet a, le premier, clairement déterminé sa fonction,



▶ Le Palais-Gallien au XVIII^e siècle, gravure d'après d'Aubigny (Jullian 1890, 560-561, pl. XII).

en même temps qu'il romanisait son nom en attribuant sa construction à l'empereur Gallien.

Vers le milieu du XVIII° siècle, des ruines importantes de l'amphithéâtre subsistaient, surtout près des deux extrémités du grand axe nord-est/sud-ouest. Les deux vomitoires de cet axe et les architectures voisines ont inspiré les artistes des XVII° et XVIII° siècles. En 1746, Tourny* s'étonne que les jurats "n'aient pas pensé à réparer ou du moins à nettoyer l'amphithéâtre de Gratien" qu'il a toujours vu dans "le plus grand abandon". Il envisage la restauration de la porte orientale. Quelques années plus tard, en 1769, l'intérieur de l'amphithéâtre est aménagé. De 1789 à 1793, le Palais-Gallien est utilisé comme dépotoir des boues et bourriers de la ville de Bordeaux. Des hangars et des écuries s'élèvent dans un secteur dépourvu de vestiges mais le roulage incessant des tombereaux ébranle les murs voisins.

Le décret du 5 août 1791 autorise la cession du Palais-Gallien pour servir à l'acquittement des dettes de la ville; le 15 février 1793, la vente est annoncée. Bonfin*, l'ingénieur architecte de la ville, a délimité 35 emplacements sur la surface occupée par l'amphithéâtre. Aucune mesure conservatoire n'est prévue: les acquéreurs des parcelles peuvent démolir les murs antiques. La vente des emplacements commence le 2 mars et s'achève quatre jours plus tard: seuls 23 emplacements sont alors vendus car les adjudicataires sont découragés par la présence des ruines, l'utilisation de l'enclos comme dépotoir et la mauvaise réputation des lieux. Les derniers emplacements sont adjugés le 1er juillet. Les acquéreurs demandent aussitôt l'ouverture des deux rues promises lors de la vente. Ces voies doivent avoir 30 pieds de large et se couper à angle droit. Pour ménager la plus grande, il faut démolir les portes monumentales à l'est et à l'ouest. Des artistes, cependant, s'élèvent contre la destruction générale de ce monument antique et la commune décide de suspendre la démolition des frontispices. Le 14 vendémiaire an IX, le ministre de l'Intérieur L. Bonaparte invite le préfet à interdire toute nouvelle dégradation. L'arrêté préfectoral du 25 vendémiaire permet de sauver en entier la porte du couchant et le départ des murs elliptiques : quatre parcelles sont résiliées et l'administration municipale doit rembourser les adjudicataires. À la fin du Premier Empire, seuls sont conservés, à peu près dans l'état actuel, le vomitoire du nordest ("la porte nord") et ses abords.